

SCOT du pays de Saint-Brieuc : Défendons le zéro artificialisation

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) en cours d'élaboration pour le pays de Saint-Brieuc est peu connu du grand public. Il est pourtant un document majeur puisqu'il détermine les choix d'aménagements de notre territoire pour les 10 prochaines années. Ceux-ci impacteront fortement le mode de vie de nos concitoyens.

Actuellement en discussion, les orientations qui en ressortent sont clairement insuffisantes pour envisager un avenir qui réponde aux enjeux climatiques et environnementaux dont les derniers événements météorologiques nous rappellent l'urgence à agir.

Le SCOT actuellement proposé affiche comme axe majeur « sobriété et résilience » mais repousse l'arrêt de l'artificialisation des sols à l'horizon 2050. Or l'artificialisation a de nombreuses conséquences délétères sur l'environnement.

L'artificialisation contribue au réchauffement climatique en réduisant les espaces susceptibles de capter du carbone. Elle favorise l'extension des zones urbaines qui accélère l'utilisation individuelle de l'automobile. Elle a des conséquences sur l'érosion des sols et amplifie les risques d'inondation, déjà accrus. Elle favorise la pollution de l'eau. Elle réduit les espaces agricoles qui doivent permettre la sécurité alimentaire du territoire tout en assurant une transition vers un modèle plus respectueux de l'environnement.

De plus, la version actuelle du SCOT reste volontairement trop floue dans ses formulations : il s'agit toujours de « favoriser » ou « d'éviter de », ce qui laissera beaucoup de marges d'interprétations aux élus. Face aux urgences environnementales, le SCOT doit être plus prescripteur : « obliger » à l'installation de panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments publics ou commerciaux, « interdire » l'arasement de talus ou la construction de nouvelles zones commerciales en bordure des routes, « stopper » le développement du réseau routier pour favoriser les mobilités actives et les transports en communs.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît essentiel d'atteindre l'objectif zéro artificialisation dans les délais les plus brefs possibles. C'est la raison pour laquelle nos associations travaillent à l'élaboration d'un document à destination de nos élus.

D'ores et déjà, nous appelons les citoyennes et citoyens souhaitant préserver les espaces naturels et agricoles sur leur territoire à s'emparer du sujet à prendre contact avec les associations de défense de l'environnement et à interpeller leurs élus. C'est pourquoi, nous proposons une lettre-type pour les inviter à écrire à leur maire.

Eau et Rivières de Bretagne, Glaz Natur, Urgence Climatique Armor, Vélo Utile, VivArmor

